



AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES ET DES INVESTISSEMENTS EN AFRIQUE DE L'OUEST

Partenaire d'exécution

Aperçu du projet

Groupe de la banque mondiale

Soutien à l'économie
Approfondissement de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest au profit du secteur privé par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Le projet cherche à résoudre un éventail de problèmes de politique d'investissement qui constituent des obstacles empêchant le secteur privé d'investir efficacement dans la région.

L'objectif est d'accroître les flux d'IED dans la région et les flux d'investissement intrarégionaux en:

- supprimer les obstacles aux investissements transfrontaliers;
- promouvoir des régimes d'incitation aux investissements plus transparents et durables; et
- Réduire l'incertitude des investisseurs en abordant des règles imprévisibles en matière de prix de transfert.

Calendrier

2014-2018

Intervenants

CEDEAO, Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), représentants des gouvernements nationaux et investisseurs du secteur privé aux niveaux national, régional et international.

Donateur

Union européenne



Renforcement du cadre politique de la CEDEAO sur le climat d'investissement dans la région

Modélisation des meilleures pratiques internationales et personnalisation pour l'Afrique de l'Ouest

Le projet aide la Commission de la CEDEAO à élaborer une politique régionale sur le climat de l'investissement. L'objectif est de définir un cadre pour les États membres de la CEDEAO, ce qui leur permettra d'aligner leurs normes nationales en matière d'investissement sur les meilleures pratiques internationales.

En tant que point de référence pour les travaux, la Commission de la CEDEAO a sélectionné le cadre de politique de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour l'investissement et le rapport du Groupe de la Banque mondiale sur les investissements transfrontaliers. Les experts mondiaux en matière



d'investissement considèrent le cadre de l'OCDE comme la meilleure source de bonnes pratiques

L'OCDE adopte une vision élargie en examinant tous les aspects de facilitation des investissements et obstacles à l'entrée des d'investissement liées au

Le tableau de bord régional de la CEDEAO

Qu'est-ce que c'est et comment cela fonctionnera-t-il?

L'outil de tableau de bord régional de la CEDEAO est un instrument novateur qui sert d'outil de politique simple, flexible et évolutif.

Il permettra à la Commission de la CEDEAO et aux décideurs nationaux des États membres d'atteindre les objectifs suivants:

- Identifier les obstacles à l'investissement à l'échelle nationale et régionale;
- Suivre les progrès des réformes nationales en matière du climat d'investissement (CI) et de politique d'investissement (PI);
- Partager les bonnes pratiques et les réformes d'investissement proposées à l'échelle nationale et régionale; et
- Encourager la création d'un milieu d'investissement transparent et attrayant pour renforcer le développement mené par le secteur privé en Afrique de l'Ouest.

L'outil de tableau de bord sera gage de l'engagement de chaque État membre à mettre en œuvre les réformes conformes à la CEDEAO en adoptant des plans d'action et des programmes de réforme «pré-convenus», qui respectent les normes de bonnes pratiques, y compris celles énoncées dans le cadre PI de la CEDEAO.

À cette fin, l'outil soutient et suit la mise en œuvre des réformes de l'investissement de la CEDEAO au niveau des différents États membres en alignant les initiatives nationales de réforme sur le cadre régional PI de la CEDEAO.



internationales

applicables aux investissements et aux mesures d'investissement liées aux négociants.

de la production d'investissements l'investissement, notamment: la la capacité de promotion, les investissements, les mesures commerce, la politique de la concurrence, le capital humain et la réglementation du travail, la politique de développement de l'infrastructure physique, la politique de développement des infrastructures financières, la gouvernance d'entreprise et des comportements commerciaux responsables tels que la protection de l'environnement naturel. La politique fournit également une référence pour l'application des incitations fiscales dans un contexte économique régional.

Les pays de l'OCDE qui adhèrent à ces normes ont tendance à générer plus d'investissements que les pays qui n'adoptent pas cette approche globale de la création d'investissements.

Dans le but d'accroître la création d'investissements dans les conditions difficiles du marché commun de la CEDEAO, la Commission de la CEDEAO a choisi les meilleurs principes d'investissement mondiaux et les a adaptés aux conditions économiques, sociales et commerciales uniques de l'Afrique de l'Ouest.

À la demande de la Commission de la CEDEAO, le projet a publié un projet de politique qui sera discuté



avec tous les États membres lors d'une réunion régionale en juin 2017.

Approfondissement de l'intégration régionale par le dialogue national et régional

L'outil de tableau de bord régional de la CEDEAO

Le projet renforce le programme d'intégration régionale en travaillant simultanément aux niveaux régional et national pour identifier, traiter et contrôler l'élimination d'obstacles spécifiques à l'expansion des investissements transfrontaliers.

La mise en place d'un mécanisme de dialogue public-privé régional (DPP) fort est au cœur de ce programme. Le premier forum DPP a été lancé lors d'un atelier technique inaugural à Dakar en juin 2015 et progresse maintenant au niveau national.

Des plans d'action nationaux sont obtenus auprès de ces structures nationales de DPP en Côte d'Ivoire, au Mali, au Sénégal, au Ghana, au Nigéria et en Guinée, en vue de l'engagement formel à la fiche de suivi régional du projet.

Cet exercice a été l'occasion pour toutes les parties prenantes débattre les obstacles nationaux et régionaux à l'investissement, les réformes pertinentes à adopter et à appliquer, les meilleures pratiques en matière de réformes nationales et régionales et les moyens de créer un cadre transparent et un environnement attrayant pour les investissements du secteur privé dans la région ouest-africaine.

L'équipe du projet a conçu la fiche d'évaluation pour mesurer et surveiller les réformes réglementaires qui élimineront les obstacles et augmenteront les investissements étrangers directs dans la région de l'Afrique de l'Ouest. La fiche d'évaluation régionale sera utilisée pour suivre les progrès de la mise en œuvre de la réforme dans les 6 à 7 pays cibles du projet.



Pour promouvoir l'intégration régionale souhaitée des investissements pouvant contribuer à la création d'emplois durables et à la réduction de la pauvreté en Afrique de l'Ouest, l'outil d'évaluation doit d'abord générer la dynamique de réforme nécessaire au niveau national dans les différents États membres. L'un des principaux objectifs de cet outil est d'initier et de suivre le processus national de réforme CI/PI en déclenchant d'abord l'évaluation des cadres d'investissement nationaux respectifs, puis en soulignant les réformes qu'un État membre doit entreprendre pour s'engager davantage dans la voie de l'investissement étranger direct dans la région de la CEDEAO.

L'équipe du projet a entrepris une tournée de présentation en organisant des ateliers avec cinq États membres locaux (Côte d'Ivoire, Ghana, Sénégal, Mali et Nigéria) et les parties prenantes du secteur privé à présenter et à obtenir l'adhésion du cadre de la fiche de suivi du climat d'investissement de la CEDEAO. L'équipe a recueilli les réactions des principaux acteurs des secteurs public et privé dans ces États membres, puis a intégré leurs commentaires/réactions dans le cadre de la fiche d'évaluation. Maintenant que les tournées de présentation sont terminées, l'équipe du projet est maintenant prête à inviter les représentants des secteurs public et privé des cinq pays cibles à participer à la table



ronde régionale du tableau de bord. Le lancement régional du tableau de bord aura lieu en juin 2017.

Une meilleure pratique régionale pour les zones économiques spéciales

Développer une loi type sur les ZES pour les États membres de la CEDEAO

Le projet a aidé les gouvernements du Sénégal et du Mali à améliorer la législation relative à la zone économique spéciale (ZES). Au Sénégal, une nouvelle loi sur les ZES a été adoptée en janvier 2017. L'équipe de projet a fourni une assistance technique au gouvernement sénégalais pour aligner la loi sur les exigences de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) relatives à l'Accord sur les subventions et les mesures compensatoires (OMC-Accord SMC). Le projet de loi original contenait des dispositions contraires à l'OMC-Accord SMC, exigeant l'exportation de 80% des produits hors de la zone. L'équipe du projet a formulé des recommandations sur la manière de résoudre ce problème et d'adopter une loi conforme à l'OMC.

Au Mali, le projet a aidé le gouvernement à élaborer une loi sur les ZES de manière très inclusive en faisant participer des experts du ministère du Développement industriel au processus. Le résultat est une loi sur les meilleures pratiques en matière de ZES que le ministère soumettra à l'approbation du Conseil des ministres du Mali en mai 2017.

L'équipe du projet proposera à la Commission de la CEDEAO que le projet de loi sur les ZES du Mali soit exploité comme modèle de loi sur les ZES pour tous les États membres. Le projet de loi, fruit de nombreuses années d'expérience internationale en matière de législation sur les ZES, est une synthèse des meilleures pratiques appliquées dans les ZES performantes du monde entier. La loi soutient une approche régionale des ZES. Il est unique en ce qu'il établit un équilibre entre le système de common law anglais et le système de droit civil français en intégrant le meilleur des deux mondes et en le rendant applicable aux pays anglophones et francophones de la CEDEAO.

Prix de transfert: bilan et détermination de l'orientation des progrès

Protéger l'assiette fiscale et bâtir un climat d'investissement solide à travers l'Afrique de l'ouest

La composante «prix de transfert» du projet soutient la mobilisation des ressources nationales en aidant les pays à protéger leur assiette fiscale des transferts de bénéfices.

Le projet, avec la CEDEAO et le Federal Inland Revenue Service (FIRS, Service fédéral des recettes intérieures), a organisé la première réunion régionale sur les prix de transfert pour les États membres de la CEDEAO au Nigéria en octobre 2016. Cette réunion a permis aux pays de la CEDEAO de faire le point sur l'état actuel des prix de transfert dans la région et de déterminer l'orientation des progrès accomplis.

Ce projet





Plus de 60 participants ont participé à cet événement de trois jours, y compris des responsables de l'administration fiscale et des politiques fiscales des 15 États membres, ainsi que des représentants de la Commission de la CEDEAO, de l'Union européenne, l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), le Groupe de la Banque mondiale, l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE), le Forum sur l'administration fiscale en Afrique (FAFA) et le Forum sur l'administration fiscale en Afrique de l'Ouest (FAFOA).

La réunion a été l'occasion pour les pays de la CEDEAO de partager leurs expériences en matière d'introduction et de mise en œuvre de règles de prix de transfert. Des initiatives ont été identifiées pour aider les États membres à relever les défis de mise en œuvre résultant de la rareté des données, des informations et des capacités limitées.

« Les impôts provenant des entreprises multinationales constituent un montant essentiel des recettes fiscales dans les pays de l'Afrique de l'Ouest. Cet atelier régional représente une opportunité pour le Nigéria et les autres pays membres de la CEDEAO de collaborer pour protéger leur assiette fiscale avec des régimes efficaces de prix de transfert », a déclaré Mathew Gbonjubola, Chef, Fiscalité internationale, FIRS.

“...collaborate on protecting their tax base with efficient transfer pricing regimes...”

« ... collaborer pour protéger leur assiette fiscale avec des régimes efficaces de prix de transfert... »

La réunion a permis de déterminer l'orientation future des régimes de prix de transfert dans les pays de la CEDEAO, à la lumière des initiatives régionales et internationales. Les États membres ont exploré les moyens de coopérer pour se soutenir mutuellement afin d'instaurer des régimes efficaces de prix de transfert dans toute la région.

Composants essentiels:

Entrée/Politique d'investissement

Bilan des résultats:

- Questionnaire de progression de la fiche de suivi conçu
- Rédaction d'une note de stratégie de politique sur le climat d'investissement / la réforme des politiques ; résume les recommandations de réforme pour chaque pays sur la base de l'analyse de Scorecard (tableau de bord)
- Tournées de présentations sur les tableaux de bord nationaux avec des représentants clés du secteur privé/secteur public au Mali, au Sénégal, au Nigéria et en Côte d'Ivoire; Validation des fiches d'évaluation par pays et des commentaires obtenus
- Les commentaires des États membres intégrés sur le cadre de politique d'investissement de la CEDEAO conformément aux traditions du droit civil francophone et droit commun (Common Law) anglais pour finaliser le texte pertinent
- Assistance technique fournie aux parties prenantes en Côte d'Ivoire et au Sénégal pour la mise en œuvre des plans d'action nationaux CI/PI confirmés
- Déploiement du tableau de bord CI de la CEDEAO (table ronde régionale avec les principaux pays focaux)
- Contributions à deux lois sur les ZES adoptées au Sénégal
- Projet de loi sur la médiation approuvé par le gouvernement du Mali

Incitations à l'investissement

Bilan des résultats:



- Réalisation des études sur les incitations au Ghana et au Mali (inventaire du régime d'incitations) préparées et partagées avec les gouvernements nationaux.
- Atelier régional entre pairs visant à sensibiliser le public aux coûts fiscaux et aux effets de distorsion pouvant résulter de régimes d'incitation à l'investissement inefficaces et mal structurés

Prix de transfert

Bilan des résultats:

- Evaluation du rapport régional des prix de transfert des régimes dans les 15 pays de la CEDEAO finalisée et partagée lors de la réunion régionale
- Première réunion régionale sur les prix de transfert à Abuja en octobre 2016

Libéria

- Réglementation TP révisée par le gouvernement du Libéria avec le soutien de l'équipe du projet et entrée en vigueur en juillet 2016
- Soutien aux politiques avec l'élaboration d'une note sur les pratiques en matière de prix de transfert, de règles de capitalisation restreinte et d'un programme d'accord préalable en matière de prix de transfert
- Assistance à l'évaluation des risques liés aux prix de transfert, à la sélection des éléments de comparaison des prix de transfert, à l'élaboration d'un calendrier de retour des prix de transfert aux petits contribuables
- Soutien continu au renforcement des capacités pour la réalisation d'audits des prix de transfert



Nigéria

- Lancement des travaux régionaux sur les comparables en matière de prix de transfert dans la CEDEAO
- Soutien politique avec la révision de la législation en matière de prix de transfert, l'introduction de règles de capitalisation restreinte et les exigences en matière de documentation de prix de transfert alignées sur les recommandations BEPS de l'OCDE
- Assistance à l'élaboration d'un manuel de prix de transfert, sélection de données de référence pour les prix de transfert • Soutien continu au renforcement des capacités pour la réalisation d'audits de prix de transfert

Sénégal

- Soutien aux politiques lors de la révision de la législation et de la réglementation en matière de prix de transfert, de l'introduction de règles de capitalisation restreinte et de nouvelles exigences en matière de documentation des prix de transfert alignées sur les recommandations BEPS de l'OCDE
- Assistance à l'élaboration du calendrier de retour des prix de transfert et du manuel d'audit des prix de transfert, à la sélection de données de référence pour les prix de transfert, de la règle refuge et des six règles de méthode et à l'évaluation des risques de prix de transfert
- Soutien au renforcement des capacités (formation sur les prix de transfert)



Coordonnées

Si vous avez des questions sur le projet ou sur les informations contenues dans le bulletin, veuillez contacter:

Obiajulu Ihonor

Chef de programme et spécialiste principal du secteur privé

Groupe de la banque mondiale

102 Yakubu Gowon Crescent Asokoro, Abuja, Nigeria

Téléphone (fixe): +234-703-5830641-4; Téléphone portable: +234-813-5341496

Courriel: oihonor@ifc.org

Ce bulletin a été produit avec le soutien financier de l'Union européenne (UE). Les opinions exprimées dans le présent document ne peuvent en aucun cas être interprétées comme reflétant l'opinion officielle de l'UE. Le Groupe de la Banque mondiale est responsable du contenu de cette publication.